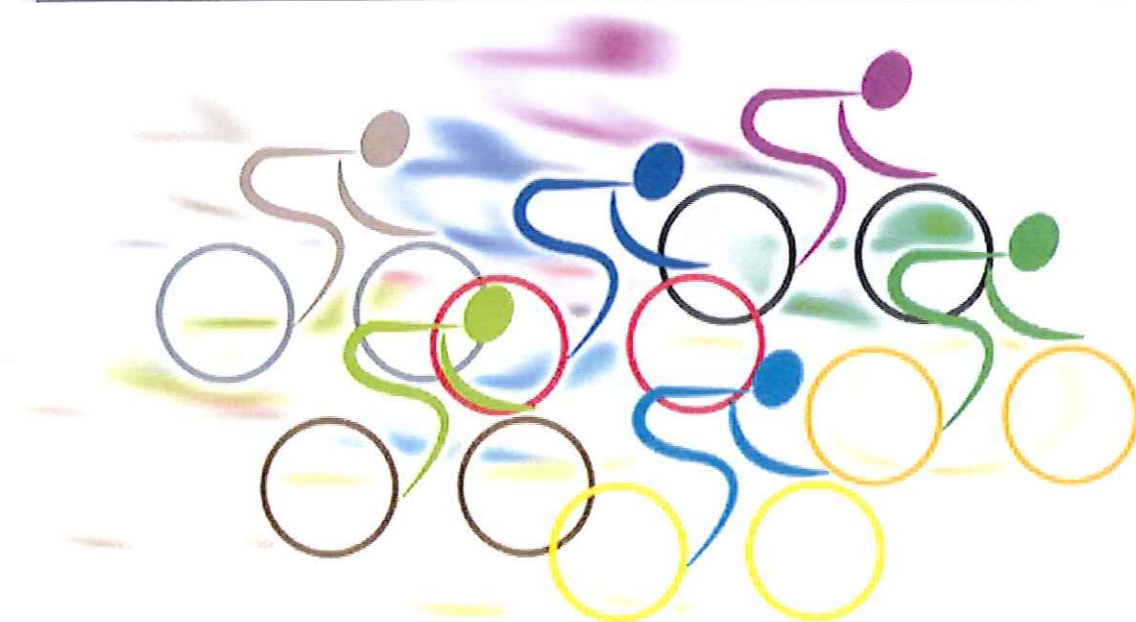




Compte rendu de réunion du 06 Février 2017



Clubs Présents:

ASBTP – Carros Team Cycliste - Cyclo Club
Contes – Team SPOC – Trinité Sports

Prochaine Réunion:

Lundi 20 Février

Vote des Tarifs : Présence d'un
maximum de Club requis

1. Parlons des épreuves passées :

- Course du 05 Février 2017 « 1^{er} Gentlemen de Carros » par la commission :

Avant de débriefer la course, Pierre Marmillod a tenu à remercier les bénévoles de clubs et les coureurs qui ont accepté de venir sécuriser le parcours pendant près de 2 heures, dans le froid et sous la pluie.

Olivier Garavagno a pris en charge l'organisation de la sécurité. Jérôme Lemoine nous a fait du marquage au sol sur les points critiques de la chaussée.

Michel Icard, Benjamin Georget, Sylvain Farrin, Raphael Thélème, Alain Gnagni, Maurice Vialette, Alain Aneur, Thomas et Etienne Desroches, Alain Ferrando, Marcel Allasia, Patrick Dufour, Alex Gallo + 3 Motards à pied nous ont aidé (désolé si une personne a été oubliée).

Malgré la pluie 64 équipes (sur 100) ont fait le déplacement dans une atmosphère détendue et familiale.

Le plus jeune coureur âgé de 11 ans s'est mesuré aux spécialistes du CLM dans une catégorie « FAMILLE » spécialement créé pour l'occasion.

Le retour du parcours est très positif de la part des coureurs et Mr le Maire et son adjoint aux sports ravis de voir autant de monde (128 coureurs sous la pluie, du jamais vu en FSGT – pour rappel 120 coureurs au col d'Eze en clm en mars 2016).

La police municipale nous a aidés en modifiant le sens de circulation au niveau de la ligne d'arrivée (mise en place en sens unique de la route).

La victoire finale revient à Christophe Morin et Jérôme Lemoine devant Mezure/Valenti et Basconte/Gonzales.

Nous avons été aidés dans nos remises des prix par la société Malongo – Arkopharma et Provence Gastronomie.

Nous avons fait appel à un petit producteur local (les saveurs de l'Oustal - qui se situe à MARIE -) pour nous confectionner les paniers garnis de la remise des prix).

Les points négatifs :

- Tarif jugé trop faible par rapport aux types d'épreuve, un engagement à 15€ n'aurait pas empêché le monde de venir.
- Le temps relativement mauvais ce matin-là.

2. Débat sur la tarification des courses :

Maurice Vialette a demandé si sur son épreuve il pouvait aligner les tarifs des autres fédérations sur celle de la FSGT jugeant le paiement de 15€ trop excessif.

Pour rappel : la tarification à 15€ avait été mise en place à la demande d'Alex Gallo pour répondre à l'augmentation agressive des tarifs en Italie.

Pierre Marmillod a répondu qu'il n'était pas possible qu'un club applique ses propres tarifs pour une question d'équité. Ceci étant, la part que donne le club à la commission étant fixe, le club en réduisant le tarif perd la marge des coureurs des autres fédérations.

Il a été aussi précisé que même si les tarifs étaient uniques, les coureurs des autres fédérations n'ont droit qu'à seulement 3 courses.

Patrick Vincent ne comprends pas ce blocage à 3 courses et Alain Morra lui explique les antécédents avec les autres fédérations.

Patrick Vincent juge la différence de tarif de 6 à 15€ trop excessive.

Pierre Marmillod précise que le but de chaque fédération est d'abord d'avoir des licenciés pour faire vivre le comité et le cyclisme FSGT dans le 06.

Que si l'on supprime la barrière de 3 courses et la différence, les coureurs n'ont plus aucun intérêt à prendre la licence à la FSGT.

Par ailleurs, le TEAM SPOC baisse déjà son tarif à 10€ pour son CLM

Faute d'en avoir parlé en AG, nous allons donc entériner la modification des tarifs pour 2017, le lundi 20 Février 2017.

La présence du Bureau et du maximum de clubs est requise pour le vote.

La proposition est la suivante : **Passage de 15€ à 10€ pour les coureurs autre que FSGT.**

3. Mutations :

La licence d'Anthony Pin va être débloquée.

La licence de Thibert Anthony restera bloquée pour défaut de paiement de droit de mutation (Jeunes).

4. Déroulement des courses

Actuellement, Laurent Stacul développe le nouveau site internet. Le site nous permet aussi de gérer nos épreuves de courses.

Chaque licence qui passe le lundi soir en réunion est consignée sur une base de données qui est récupérée avant les courses.

Nous demandons aux dirigeants d'être vigilants et de bien venir chercher les licences de leurs coureurs.

Il ne pourra être possible pour un coureur de venir sans licence chercher son dossard.

De plus il est impossible pour nous de vérifier le dimanche si une licence est bien enregistrée.

Nos réunions sont toutes les 2 semaines et la prochaine épreuve le 6 mars.

Pour rappel, les inscriptions en ligne ne sont pas un gage de validité de la licence. Chaque coureur doit avoir sa licence valide.

Si le numéro de licence n'est pas en base de données, c'est que la licence n'est pas validée en commission.

Merci de prendre vos dispositions.

5. Lecture des emails nécessitant une réponse de la commission

Q : Nicolas Augugliaro demande pourquoi il a été mis en 1^{ière} Catégorie.

R : Dominique Xiberras qui s'occupe des passages de catégorie a répondu : [Victoire de caté sur la 1^{ière} Etape du TCA + Victoire de Catégorie au Souvenir Farraud](#)

6. Calendrier 2017

Il vous a été envoyé les documents pour le Championnat Inter-Régional en Corse par email.

Le CC Contes organisera son CLM Contes-Coaraze le 1 Octobre 2017

Distribution des Licences pour le CTC – CCContes – ASBTP – TS

Fin de réunion